



RÉGIME DE RETRAITE

des groupes
communautaires
et de femmes

RAPPORT ANNUEL
2013





**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473

Télécopieur : (514) 878-1060

Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca

www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231

Régie des rentes du Québec Numéro d'enregistrement : 38001

Infographie : b.beaudet@vl.videotron.ca

Table des matières

Message du comité de retraite.....	4
Message du secrétariat.....	6

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les actifs en croissance.....	8
Les placements du Régime.....	9
Le rendement de la caisse en 2013.....	10
L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013.....	12
Les principales sources de gains et pertes en 2013.....	14
L'indexation des rentes.....	14
Un régime encore jeune.....	16

LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif.....	17
L'organigramme du RRFS-GCF.....	17
Les membres du comité de retraite.....	18
Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs.....	19



Encore une bonne année...

Quitte à se répéter, il faut le dire : le régime est en très bonne santé financière. Nous espérons pouvoir le dire encore et encore, pendant plusieurs années. Les détails de notre bonne santé sont présentés dans les pages suivantes et sont soutenus par l'évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2013. Bien que, légalement, nous devons faire une telle évaluation à tous les trois ans, elle est faite, depuis notre création, chaque année. Elle permet d'avoir un portrait plus juste de ce régime en pleine expansion et des projections sur la pérennité du Régime.

Les résultats de cette évaluation sont éclairants sur le design de notre régime. Il a été possible de garder la formule « 100 \$ de cotisation achète immédiatement une rente viagère de 10 \$ » malgré deux changements importants. Le premier changement est une bonne nouvelle pour les personnes participantes et un obstacle à franchir pour le Régime : les Canadiennes et Canadiens de 65 ans et plus vivront plus longtemps. Cela se traduit, pour le Régime, par une pression financière supérieure : il faut garantir les rentes pour une plus longue période. Une partie de notre niveau élevé de réserve a permis d'absorber ce coût additionnel. L'autre changement est aussi très agréable : les rentes sont maintenant indexées de 2008 à 2013. Ce dernier changement s'est fait en conformité avec la politique de financement et d'utilisation des excédents d'actifs. Rappelons que cette politique comporte trois objectifs :

- être en mesure de payer les rentes promises;
- viser un niveau de cotisations stables;
- sous réserve des objectifs précédents, assurer l'indexation des rentes et crédits de rente.

Ces deux changements qui ont des conséquences financières pour le Régime ont été faits tout en permettant de garder un taux de capitalisation et de réserves pour l'indexation et les événements futurs plus que raisonnables. Le taux de solvabilité du Régime fait l'envie de bien des régimes de retraite tant québécois que canadiens. Cependant, cela a amoindri les marges dont nous disposons dans le calcul de la rente. Il faudra redoubler de prudence, tant dans les améliorations futures que dans les dépenses courantes actuelles pour maintenir la formule de rente pour le service futur.

Nos résultats de placements (14,24 % de rendement) ont largement dépassé les rendements nécessaires (5,5 %) au bon fonctionnement du Régime. Suivant de près la performance des gestionnaires de portefeuille de fonds communs, nous avons apporté des changements pour le deuxième trimestre de 2013 ainsi qu'à celui de 2014. Les détails et les raisons de ces changements vous sont expliqués dans les prochaines pages. Il faut se rappeler qu'avec la taille de notre portefeuille les actifs de la caisse sont chez des gestionnaires de portefeuille qui, eux-mêmes, sont inscrits sur la plateforme de notre gardien de valeurs, Desjardins Assurances.

Ce bon positionnement n'affaiblit pas la vigilance quant à tout ce qui pourrait nuire au développement du Régime. Nous avons suivi attentivement et avons participé activement (présentation de notre mémoire) à la commission parlementaire sur l'avenir des régimes de retraite au Québec. En février 2014, la ministre responsable d'alors, Madame Maltais, a tenu une conférence de presse durant une de nos rencontres de comité pour annoncer l'octroi d'une subvention visant la tenue d'une tournée de promotion à travers le Québec. Nous espérons une rencontre avec le nouveau ministre responsable, Monsieur Blais, au courant de l'été. Une délégation du comité a également rencontré la RRQ pour déposer nos demandes dans le cadre de la réglementation qui nous régit. Nous voulons nous assurer que les modifications légales futures à la Loi des régimes complémentaires de retraite n'auront pas d'impact négatif sur notre régime. À ce propos, on peut consulter le texte de notre Mémoire : regimeretraite.ca/site/politiques-du-regime. À la demande de la Régie, une nouvelle rencontre aura lieu en septembre. Nous espérons que celle-ci acceptera positivement notre demande de création d'un comité de travail sur la réglementation des régimes de retraite à financement salarial.

Nous consacrons beaucoup d'efforts dans le recrutement de membres, car nous sommes convaincus que le Régime est un puissant outil d'attraction et de rétention de personnel pour les groupes communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et les organismes à but non lucratif du secteur culturel. D'ailleurs, plusieurs groupes nous l'ont confirmé.

Nous sommes également convaincus que le Régime est en mesure d'assurer une rente décente aux participantes et participants.

Dans ce sens, il fait nul doute que notre Régime offre une alternative nettement supérieure aux régimes volontaires d'épargne retraite (RVER). Ces régimes se mettront progressivement en place en juillet 2014; légalement, ils seront obligatoires chez tous les employeurs ayant 10 personnes salariées et plus et qui n'offrent pas un système de perception à la source pour un régime de retraite, un REER ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Parce que la cotisation patronale n'est pas obligatoire, parce que la gestion des risques boursiers est assumée individuellement, parce qu'ils n'offrent pas une rente viagère garantie, il est facile de conclure que notre Régime est un choix plus judicieux pour garder un meilleur niveau de vie à la retraite. Bien évidemment, nous aurions préféré que le gouvernement provincial trouve une façon de bonifier le régime public de retraite plutôt que l'instauration des RVER. À ce propos, nous étudions ce qui se passe dans les autres provinces canadiennes et sommes toujours prêts à défendre publiquement les régimes publics.



Tout au long de l'année, nous avons multiplié les activités de formation. En plus des présentations habituelles, nous avons organisé une campagne financée par Centraide du Grand Montréal auprès des groupes que celui-ci finance. L'année 2014 sera également chargée avec la nouvelle tournée provinciale de formation subventionnée par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Les résultats se font déjà sentir : en 2013, le Régime a accueilli 58 nouveaux groupes. L'arrivée de ceux-ci a été facilitée par la compétence du secrétariat du Régime, qui connaît bien la réalité du large mouvement communautaire, à répondre adéquatement à leurs questions, leurs préoccupations et leurs besoins.

En cours d'année, nous avons pourvu le poste au comité de retraite laissé vacant lors des dernières élections. Pour être à même de jouer notre rôle, nous avons ajouté une rencontre supplémentaire aux quatre rencontres statutaires. À celles-ci s'ajoutent des rencontres téléphoniques et des échanges courriel. Le comité exécutif, quant à lui, se réunit sur demande. Une grande nouveauté en 2014 : le comité de retraite a mis sur pied un sous-comité sur les droits de vote des gestionnaires de portefeuille. Ce premier exercice a permis de nous familiariser avec les outils permettant d'évaluer si les gestionnaires de portefeuille votent en concordance avec leur politique de droit de vote et d'évaluer si nous-mêmes sommes en accord avec leurs lignes directrices. Notre rapport a été transmis à notre gardien de valeur qui a fait le lien avec un des gestionnaires que nous contestions. C'est ce que nous pouvons faire de mieux tant que les sommes d'argent de la caisse seront placées chez des gestionnaires de fonds communs; nous entendons poursuivre les travaux de ce sous-comité.

Les membres du comité de retraite du RRFS-GCF

Des remerciements spéciaux



Service aux collectivités de l'UQAM – Bien que la naissance du Régime soit due à la volonté de plusieurs représentants du milieu communautaire, il fallait pouvoir compter sur une expertise particulière en régimes de retraite. Par sa mission de formation et de

recherche permettant de conjuguer les savoirs universitaires et savoirs citoyens, le Service aux collectivités de l'UQAM a permis aux groupes initiaux de mener à bien ce projet. Dès 2004, le Service a délégué un de ses employés réguliers, Michel Lizée, coordonnateur. Le SAC a été d'un soutien constant, le libérant de certaines tâches pour que celui-ci se consacre à la gestation, à la création et au bon fonctionnement du Régime. Il a pris sa retraite en décembre 2013. Nous voulons remercier l'équipe de travail et la direction du Service ainsi que l'UQAM pour cet engagement exemplaire dans un projet social innovateur. Nous espérons que le Service sera en mesure de continuer à épauler aussi solidement des projets issus de la communauté. En fait, Michel Lizée est un artisan soucieux de la réussite du Régime. En plus de jouer un rôle d'expert et de formateur auprès des membres du comité de retraite dont il est le membre indépendant, il est un soutien constant pour les salariées du secrétariat. Maintenant retraité, il est un bénévole (et même militant pour la défense des régimes publics et des RRFS) très très occupé à répondre aux nombreux besoins du Régime et de son secrétariat.



Relais-femmes – On ne le dira jamais assez. Merci au conseil d'administration, à l'équipe interne, à Lise Gervais, pour tout le soutien et la complicité de Relais-femmes au Régime. Relais-femmes, organisme féministe de formation, de recherche et de concertation, oeuvrant à la transformation des rapports sociaux, s'intéresse à la précarité financière des femmes tant durant leur vie active que lors

de leur retraite; il a été donc un acteur de premier plan pour l'envol d'un régime de retraite « pour le communautaire » dont la majorité des salariées sont des femmes. Ces femmes y ont cru, ont accepté que leur coordonnatrice y travaille bénévolement, ont hébergé et épaulé, dans leurs locaux, le nouveau secrétariat. La collaboration se poursuit de façon quotidienne et Relais-femmes accepte toujours que leur coordonnatrice soit notre présidente.



Encore plus performant...

La tournée provinciale 2012-2013 se terminait au moment où commençait la tournée montréalaise auprès des groupes soutenus financièrement par Centraide du Grand Montréal. Dès février 2014, une autre campagne québécoise de promotion a débuté; elle devrait durer un peu plus d'un an. Celle-ci, financée par un appui du SACAIS à Relais-femmes, nous permettra de continuer notre travail d'éducation populaire lié aux enjeux des revenus de retraite, de présentation de notre régime et d'explication concernant la nouvelle loi créant les régimes volontaires d'épargne retraite (RVER).

Nous étions trois salariées durant l'année 2013 pour assurer le service aux membres. Depuis février 2014, et pour un an, Anne-Marie de la Sablonnière s'est jointe à l'équipe; elle s'occupe tout particulièrement de la tournée provinciale. Anne-Marie était jusqu'à tout récemment conseillère en sécurité financière; c'était une nouvelle carrière après plusieurs années de travail comme formatrice et organisatrice communautaire. Eh oui, ce profil professionnel existe! Dans l'année 2013, nous avons fait plus de 99 présentations regroupant plus de 1 115 personnes. Au début juin 2014, nous avons déjà rencontré 900 personnes dans 85 formations données dans diverses régions du Québec. Bien sûr, nous cherchons à accroître le nombre de membres, mais c'est également une activité d'éducation populaire financière dont nous sommes très fières; cette activité est très appréciée par les personnes présentes.

Nous remarquons que nous recevons de plus en plus souvent des demandes de formation de la part de groupes déjà membres depuis longtemps. C'est la réalité du milieu : les équipes se font et se défont au fil du temps et la mémoire collective se perd. Malgré un site d'information que l'on maintient à jour avec tous les nouveaux documents, les infolettres produites périodiquement, nous devons fréquemment refaire une présentation. Dans la mesure de nos possibilités financières, nous le faisons avec plaisir. Cependant, nous invitons les participantes et participants actuels à venir aux présentations de la tournée. C'est souvent le moment privilégié pour poser des questions plus précises, parfaire ses connaissances et penser au rachat d'une rente pour service passé pour améliorer les revenus à la retraite.

À cet effort de promotion s'ajoute la prestation de services aux membres. Les téléphones et les courriels sont en flux continu. Qu'il s'agisse des procédures lorsque l'on quitte son emploi, lorsque l'on prend sa retraite, lorsque l'on veut effectuer le rachat d'une rente pour service passé ou des cotisations volontaires, nous répondons le plus rapidement possible aux personnes participantes avec le souci de leur faciliter les démarches. Toujours à l'affût des améliorations, nous avons facilité la remise mensuelle des cotisations pour les employeurs ayant un personnel important. Nous répondons rapidement aux demandes des employeurs par des questions relativement à l'application du Régime dans leur organisation.

Nous avons le souci de garder un service de qualité aux membres tout en maintenant les frais d'administration les plus bas possible. L'avenue que nous prendrons en 2014 est celle d'un secrétariat sans papier (ou presque). Nous pourrons enfin réaliser la numérisation de tous les documents qu'un régime doit garder pour des décennies. Nous éviterons ainsi tous les casse-têtes et les coûts d'archivage de dossiers papier.

Afin de rejoindre les personnes participantes plus facilement et à moindre coût, nous effectuerons une relance auprès des responsables des groupes employeurs pour qu'ils nous communiquent les adresses courriel individuelles. On rappellera constamment que les personnes participantes ont accès à leur dossier dans le site intranet du site administratif. Nous voudrions éviter, dans un avenir rapproché, d'envoyer par la poste les relevés annuels de participation. Notre objectif : contribuer à notre façon au développement durable tout en réduisant ainsi nos frais d'administration; le résultat est que le régime est plus à même de payer les rentes.

Finalement, dans le but de participer à la défense des régimes publics de retraite et des régimes à prestations déterminées, nous avons participé, au printemps 2014, au colloque de la Revue À Bâbord; les communications des divers intervenants feront

l'objet d'articles dans la revue et d'un livre. De plus, Marie Leahey a été nommée membre du conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec en juin 2013.

Après cinq ans d'activités, il fallait renouveler les ententes de services avec le gardien de valeur et la firme d'actuariat. En fait, l'entente avec PBI conseillers en actuariat Itée a été renouvelée à la satisfaction des deux parties. L'entente avec Desjardins Assurances se poursuit sans qu'il y ait eu de modifications.

Marie Leahey, coordonnatrice générale
Poste 1402, marie@regimeretraite.ca

Sylvia Roy, coordonnatrice administrative
Poste 1401, sylvia@regimeretraite.ca

Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité
Poste 1403, marialuisa@regimeretraite.ca

Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation
Poste 1404, anne-marie@regimeretraite.ca



Des acteurs incontournables

Au quotidien, un régime de retraite, pour assurer son fonctionnement, requiert le service d'un gardien de valeurs et d'un actuare. À quoi servent-ils? Qui sont-ils pour notre Régime?



La firme d'actuaire PBI Conseillers en actuariat Itée effectue une évaluation actuarielle afin de s'assurer que le niveau des cotisations et les fonds en caisse sont suffisants pour payer les rentes acquises par les personnes participantes au Régime. Elle s'occupe également, en lien étroit avec le secrétariat, de l'administration du Régime, du versement des cotisations mensuelles et enregistre les droits acquis par chaque personne.



Le gardien de valeurs du Régime est Desjardins Assurances. Cette institution reçoit toutes les cotisations versées au Régime et confirme ensuite ces informations à la firme d'actuaire afin que chaque personne participante soit créditée correctement. Elle distribue l'argent chez les gestionnaires de portefeuille retenus par le comité de retraite, et ce, en conformité avec ses instructions et la politique de placement du Régime. Par la suite, elle achemine au Régime les informations pertinentes sur les performances des gestionnaires.

Le comité de retraite tient à remercier les équipes de PBI Conseillers en actuariat Itée et de Desjardins Assurances pour la grande qualité de leurs services.



La situation financière du Régime au 31 décembre 2013

Les actifs en croissance

Notre Régime est encore jeune. Les nouvelles cotisations versées par les personnes participantes ainsi que les employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif au Régime; les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi ont contribué pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2013

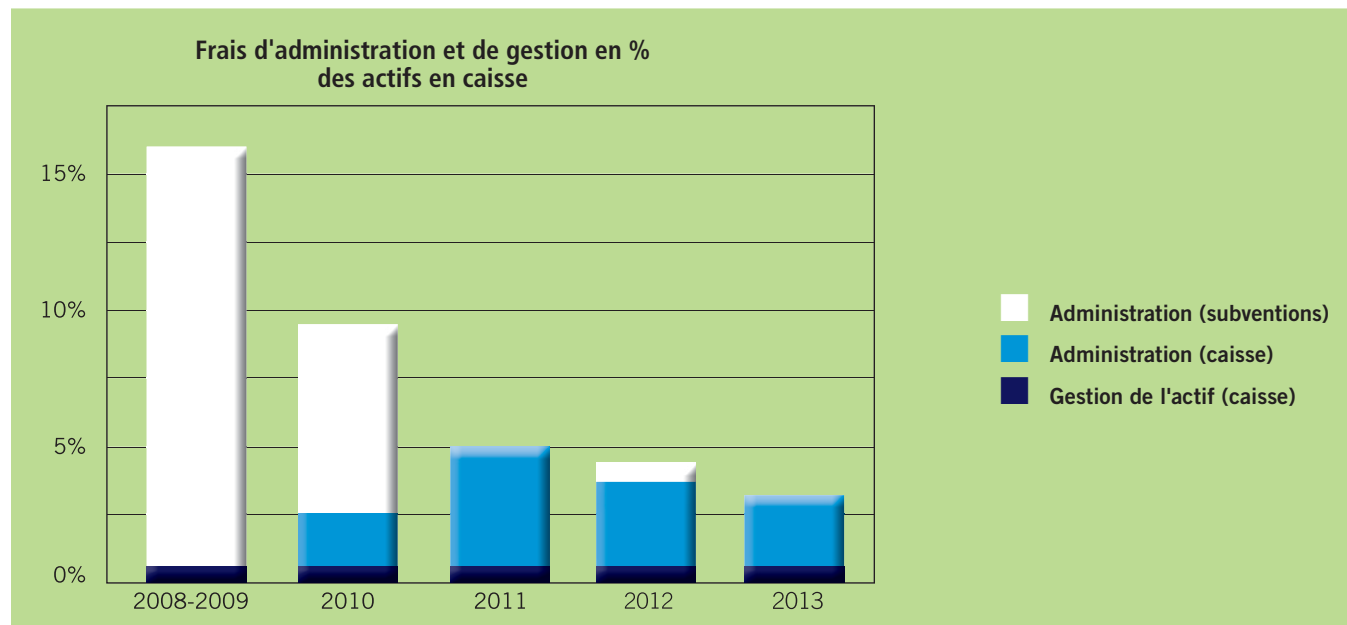
Actif disponible au début :		14 713 986 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	2 749 479 \$	<u>Frais d'administration</u>	
Cotisations salariales régulières	1 975 208 \$	Salaires et charges sociales	188 158 \$
Cotisations salariales volontaires	250 971 \$	Honoraires	237 904 \$
Rachats - employéEs	293 360 \$	Dépenses de bureau	46 975 \$
Rachats – employeurs	171 745 \$	Déplacements et représentation	16 786 \$
	5 440 763 \$	Frais d'enregistrement	29 388 \$
Revenus de placements	2 253 603 \$	Formation	11 088 \$
		Assurances	7 040 \$
		Frais d'administration	537 339 \$
		<i>Moins subventions et autres revenus</i>	(28 825 \$)
		Frais d'administration - total	508 514 \$
		Frais bancaires	593 \$
		Frais de gestion des placements	7 000 \$
			516 107 \$
		Rentes	11 315 \$
		Remboursements	241 457 \$
		Transferts à d'autres régimes	192 962 \$
	7 694 366 \$		961 841 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice :		21 446 511 \$	



La caisse de retraite a assumé l'ensemble des frais d'administration du Régime, exception faite d'une subvention de Centraide reçue par Relais-femmes qui a permis d'absorber quelques dépenses d'administration liées à des activités de formation auprès de groupes financés par Centraide du Grand Montréal. Nous avons toutefois bénéficié au début 2014 d'une subvention du SACAIS remise à

Relais-femmes pour démarrer une tournée d'information sur le Régime de retraite dont l'essentiel se déroulera en 2014; il s'agit d'une année charnière avec l'arrivée des régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER). Le graphique qui suit permet de comprendre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen :

Graphique 1 – Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2008 à 2013



Ce graphique illustre la baisse progressive du pourcentage des frais d'administration et de gestion au fil des ans par rapport aux actifs. Pendant nos deux premiers exercices financiers, la subvention de démarrage versée à Relais-Femmes par le SACAIS a absorbé la totalité ou la majorité des frais d'administration (c'est la partie blanche dans le graphique). Depuis 2011, nos frais d'administration et de gestion payés à même la caisse diminuent progressivement passant de 4,89 % en 2011 à 3,65 % en 2012 et 3,41 % en 2013. La partie blanche en 2012 et 2013 reflète des dépenses de formation qui ont été payées à même des subventions. Avec la croissance des actifs, nous nous dirigeons lentement, mais sûrement vers une baisse des frais d'administration et de gestion tout en maintenant une qualité élevée de service pour nos membres.

La clé pour l'avenir demeure donc l'augmentation rapide des adhésions et des actifs du Régime afin que les frais d'administration et de gestion baissent à moins de 2 % et ainsi nous retrouver éventuellement autour de 1 à 1,5 % de l'actif.

Les placements du Régime

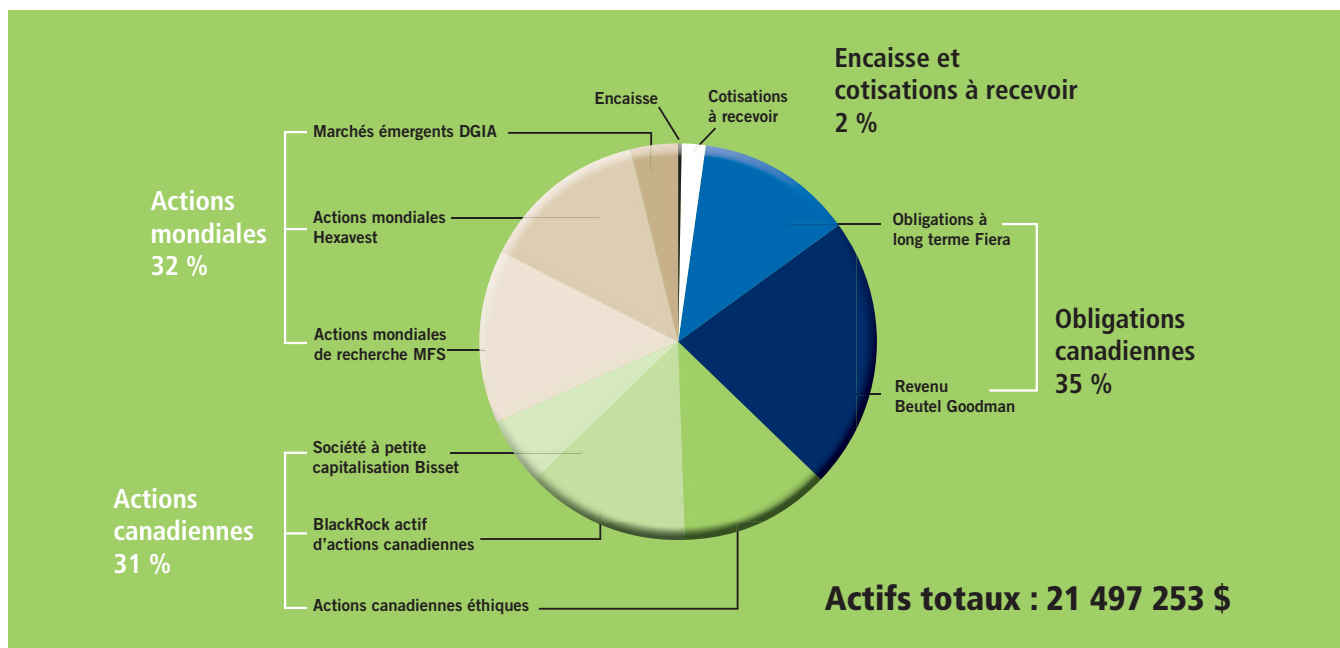
Nous vous avons déjà fait part dans le rapport annuel 2012 de changements apportés à notre structure de gestion le 1er avril 2013 :

- Un fonds d'actions canadiennes éthique géré par Placements NEI;
- un fonds de sociétés à petite capitalisation canadiennes géré par Bisset, une filiale de Franklin Templeton; et
- un fonds d'actions de pays émergents géré par Desjardins Gestion d'actifs.

Un autre changement a été apporté, en mai 2014, pour remplacer un gestionnaire d'obligations canadiennes, le fonds de revenu Beutel Goodman, par un autre fonds similaire, le Fonds Desjardins obligations opportunité. Ce changement a été motivé par la performance décevante du gestionnaire et notre conviction qu'il risquait de sous-performer les marchés pour un certain temps puisqu'il positionne son portefeuille en vue d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, hausse qui pourrait tarder à venir et donc le pénalisera par rapport aux autres gestionnaires.

Au 31 décembre 2013, les actifs du Régime étaient donc investis dans les Fonds suivants :

Graphique 2 – Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2013

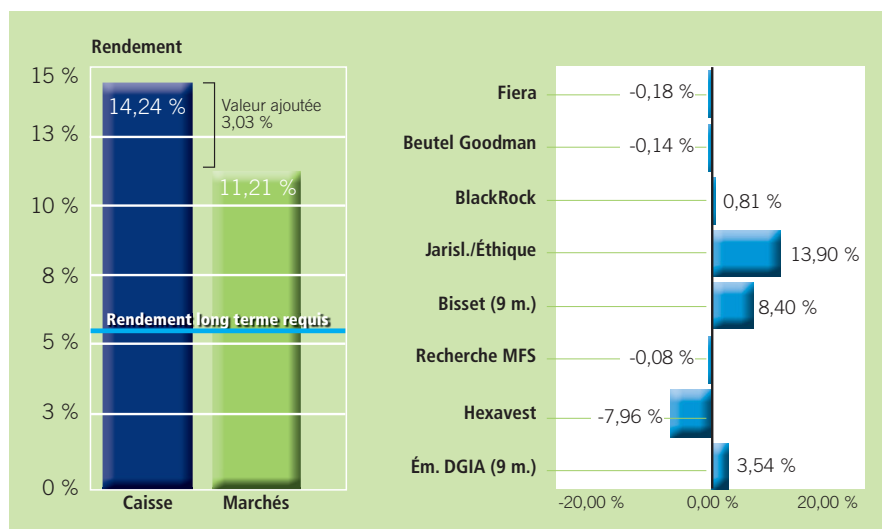


Les états financiers au 31 décembre 2013, disponibles sur le site Internet, présentent à la note 4 une ventilation plus détaillée de nos actifs. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations); nous respectons le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Rappelons que tous nos argents sont dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plate-forme de Desjardins Assurances; celui-ci, directement et par l'entremise de gardiens de valeurs, a le mandat de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants qui sont dans les fonds.

Le rendement de la caisse en 2013

La caisse a réalisé en 2013 un rendement brut de 14,24 %. Ce rendement est nettement supérieur à celui attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, soit 5,5 %. Par rapport aux marchés où nous investissons, nos gestionnaires, ont dans l'ensemble, fait mieux que les marchés (3 % de mieux que les marchés à 11,21 %). Le graphique 3 illustre la performance de chacun des gestionnaires :

Graphique 3 – Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013



Cette surperformance s'explique d'abord par la très bonne performance de deux gestionnaires d'actions canadiennes. En effet, Jarislowsky Fraser pour les 3 premiers mois de l'année et le fonds d'actions canadiennes éthique géré par Placements NEI à compter du 1er avril 2013 ont réalisé ensemble un rendement annuel de 26,64 %, soit 14 % de mieux que les marchés. Par ailleurs, le fonds de petites capitalisations canadiennes Bisset, pour les 8 derniers mois de l'année 2013, a réalisé un rendement de 28,04 %, soit 8,4 % de mieux que l'indice des petites capitalisations.

Le gestionnaire d'actions mondiales Hexavest a, de son côté, soustrait 7,96 % par rapport aux marchés. En dépit de sa forte sous-performance, il continue à avoir notre confiance, il demeure très inquiet du caractère réaliste et soutenable de l'augmentation des marchés boursiers que nous avons vue récemment et se positionne donc défensivement au cas où une correction surviendrait : historiquement, il s'agit d'un gestionnaire qui protège mieux le capital dans les périodes de baisse de marché et il constitue donc pour nous une sorte de « police d'assurance » si les marchés devaient virer de bord.

Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle :

Tableau 2 – Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2009 à 2013

	2013	2012	2011	2010	2009
Caisse	14,24 %	7,60 %	2,04 %	9,67 %	18,19 %
Portfeuille de référence	11,21 %	7,95 %	1,63 %	10,81 %	13,92 %
Valeur ajoutée	3,02 %	-0,35 %	0,41 %	-1,14 %	4,27 %

On notera de plus que, depuis le début de Régime en octobre 2008, celui-ci a réalisé un rendement annualisé de 10,55 %, soit 5 % de plus que le rendement à long terme attendu par l'actuaire et 1,49 % de plus que les marchés dans lesquels nous sommes investis. Tous les gestionnaires du Régime, sauf Beutel Goodman et Hexavest, ont fait mieux que les marchés depuis le début de leur mandat respectif. Dans le cas de Beutel Goodman, son mandat a été terminé en mai 2013.

Voici notre portefeuille de référence et notre structure de gestion des placements :

Tableau 3 – Portfeuille de référence et structure de gestion à compter du 27 mai 2014



Classe d'actifs	Indice de référence	Structure de gestion
Obligations canadiennes	15 % - DEX Long terme 25 % - DEX Univers	Fiera Obligations long terme (15 %) Fonds d'obligations Desjardins opportunités (25 %)
Actions canadiennes	22,5 % - S&P/TSX plafonné 7,5 % - S&P/TSX petites capitalisations	BlackRock actif actions canadiennes (12,5 %) Fonds d'actions canadiennes Éthique (12,5 %) Fonds de sociétés à petite capitalisation Bisset (5 %)
Actions mondiales	13 % - MSCI Monde tous pays 13 % - MSCI Monde 4 % - MSCI Marchés émergents free net	Actions mondiales de recherche MFS (13 %) Actions mondiales Hexavest (13 %) Fonds de marchés émergents DGIA (4 %)

On remarquera que 65 % de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec. Nous sommes attentifs à cet aspect chaque fois que nous embauchons un nouveau gestionnaire, mais devons également tenir compte de la performance financière, de la gestion du risque, de l'organisation de la firme, de son approche en placements et des frais exigés.

Sur la base des rendements obtenus, et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt calculé par l'actuaire et crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime :

Tableau 4 – Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008 *	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,83 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %

* La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.



L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013

Même s'il n'y était pas tenu légalement, le comité a fait réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013. Le Régime étant en pleine croissance, nous voulions un portrait à jour pour nous assurer que tous les éléments, dont la formule de rente, sont appropriés aux caractéristiques du groupe et à sa situation financière. Nous voulions également vérifier le niveau de la provision pour indexation afin d'évaluer la possibilité d'indexer les rentes acquises en 2011, 2012 et 2013 (celles acquises entre 2008 et 2010 ont déjà été indexées en 2011). Nous savions aussi que la situation financière difficile de beaucoup de régimes de retraite ne cesse de faire les manchettes dans les médias et soulève des inquiétudes chez certains de nos membres, d'où l'importance de pouvoir leur présenter des chiffres fiables et récents.

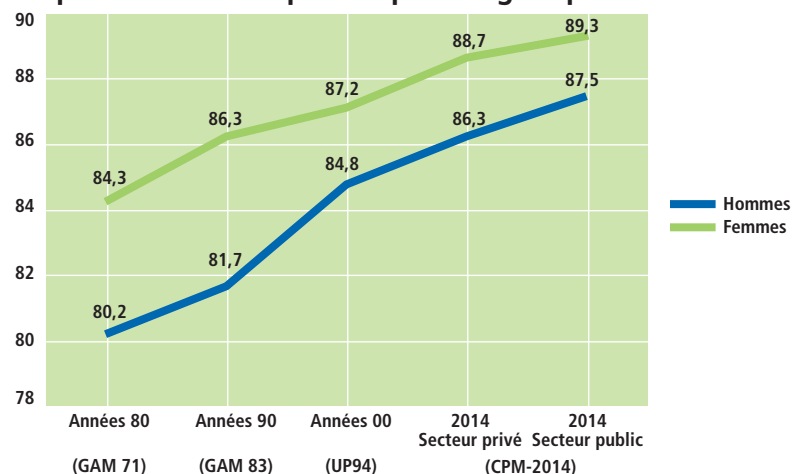
Nous vivons plus vieux : une bonne nouvelle... qui a un coût!

L'institut canadien des actuaires a réalisé pendant les derniers mois une vaste étude qui a conclu que la population du Canada vit plus longtemps. Bonne nouvelle pour chacun d'entre nous, mais coût additionnel pour notre régime de retraite. Le graphique qui suit permet de voir l'évolution de l'espérance de vie d'une personne qui a atteint 65 ans :

Graphique 4 – Évolution de l'espérance de vie à 65 ans selon différentes tables de mortalité



La retraite : avoir assez de revenus alors qu'on va vivre de plus en plus longtemps

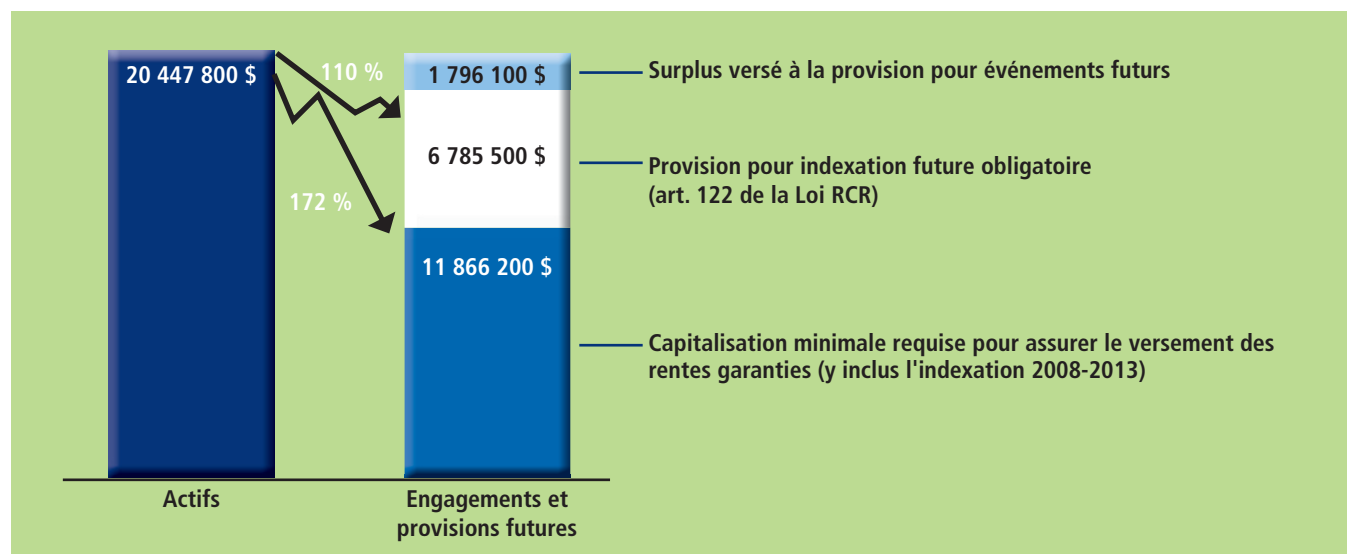


EN 30 ans, 4,5 - 5 ans de plus pour les femmes; 6 - 7 ans de plus pour les hommes !

Jusqu'à ce jour, notre régime de retraite utilisait la table de mortalité UP94 : une femme de 65 pouvait espérer vivre en moyenne jusqu'à 87,2 ans et un homme jusqu'à 84,8. En vertu de la nouvelle table qui s'applique à nous (CPM-2014 privé), cette femme peut maintenant espérer vivre jusqu'à 88,7 ans et l'homme jusqu'à 86,3. Une année et demie de plus à vivre en moyenne : une bonne nouvelle pour la personne, mais un coût additionnel de 6 % pour le Régime, aussi bien dans le calcul de la cotisation annuelle (100 \$ achète une rente annuelle de 10 \$ plus l'indexation) que dans le calcul de ce que nous devons aux membres pour les rentes acquises de 2008 à 2013. Notre niveau de réserve élevé a permis d'absorber sans peine ce coût additionnel, mais les marges que nous avons dans le calcul de la rente (100 \$ achète une rente annuelle de 10 \$) ont maintenant disparu. S'il fallait que, par exemple, la moyenne d'âge de nos membres augmente, il se pourrait que nous ne puissions plus maintenir la formule à compter d'une date dans le futur (évidemment, les rentes déjà acquises demeureraient pleinement protégées puisque notre régime ne peut pas réduire les rentes acquises).

Malgré la prise en compte de l'espérance de vie accrue, encore une fois cette année, le niveau de réserve élevé surpasse nos attentes originales, comme l'indique le graphique suivant :

Graphique 5 – Capitalisation du Régime au 31 décembre 2013



Ce graphique nous indique que :

- l'actif au 31 décembre 2013 (20 447 800 \$ en excluant les cotisations volontaires) est égal à 1,72 fois la valeur des rentes garanties acquises par les personnes participant au Régime (11 866 200 \$) et ce, en incluant le coût de l'indexation déjà accordée pour 2008 à 2013 (nous y reviendrons un peu plus bas). Ceci nous permet d'affirmer que le Régime affichait un surplus de 72 % par rapport aux rentes garanties acquises;
- même en ajoutant la provision (aussi appelée réserve) pour indexation, laquelle atteint 6 785 500 \$ et serait suffisante pour indexer immédiatement toutes les rentes acquises au 31 décembre 2013 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, l'actif est égal à 1,1 fois la valeur des rentes acquises indexées¹ ;
- le surplus résiduel s'élève à 1 796 100 \$; l'actuaire, conformément aux directives du comité de retraite, l'a versé dans une réserve additionnelle qui servira comme coussin pour les années où l'inflation dépassera la prévision annuelle de 2,5 %. Le maximum additionnel à être versé dans cette réserve, si on voulait se protéger contre le risque que l'inflation annuelle soit égale à 4 % — soit beaucoup plus que l'inflation actuelle —, est égal à 10,6 millions \$ environ.

1. C'est un calcul théorique puisqu'en pratique nous ne pourrions indexer ces rentes au fur et à mesure que les années avanceront et que nous connaissons l'inflation réelle. Il est toutefois rassurant de savoir que nous avons déjà l'argent dont nous aurons alors besoin.

Les principales sources de gains et pertes en 2013

Les principales sources de gains expliquant l'augmentation du surplus actuariel de 1 701 000 \$ au début 2013 à 1 796 100 \$ à la fin de l'année sont les suivantes :

• nous avons commencé l'année avec un surplus, ce qui a généré un intérêt additionnel de	76 500 \$
Expérience du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013 :	
• le rendement de la Caisse et de frais de gestion a été plus élevé que prévu, ce qui a généré un gain de	1 257 600 \$
• les frais d'administration moindres que projetés ont généré un gain de	81 700 \$
• l'indexation n'a pas été accordée pendant l'année 2013, ce qui a généré un gain de	323 400 \$
• la cotisation pour le service courant a été plus élevée que prévu, entre autres parce que l'âge moyen du groupe était plus faible que prévu, ce qui a généré un gain de	164 300 \$
• les cessations d'emploi ont entraîné une perte additionnelle de	(40 300 \$)
• d'autres facteurs divers et ce qui n'a pas été réconcilié ont généré ensemble une perte de	(26 600 \$)
Modification aux hypothèses et méthodes	
• les changements aux hypothèses de rendement et la table de mortalité pour les actifs ont entraîné une perte de	(975 900 \$)
• les changements aux hypothèses de rendement et la table de mortalité pour les inactifs ont entraîné une perte de	(123 000 \$)
• l'indexation accordée aux actifs pour les années 2011 à 2013 a entraîné une perte de	(543 900 \$)
• l'indexation accordée aux inactifs pour les années 2011 à 2013 a entraîné une perte de	(98 700 \$)

L'indexation des rentes

Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la fin 2013. En effet, le Régime a indexé les rentes acquises depuis 2008 pour tenir compte de la hausse du coût de la vie jusqu'au 31 décembre 2013, comme l'illustre le tableau suivant :

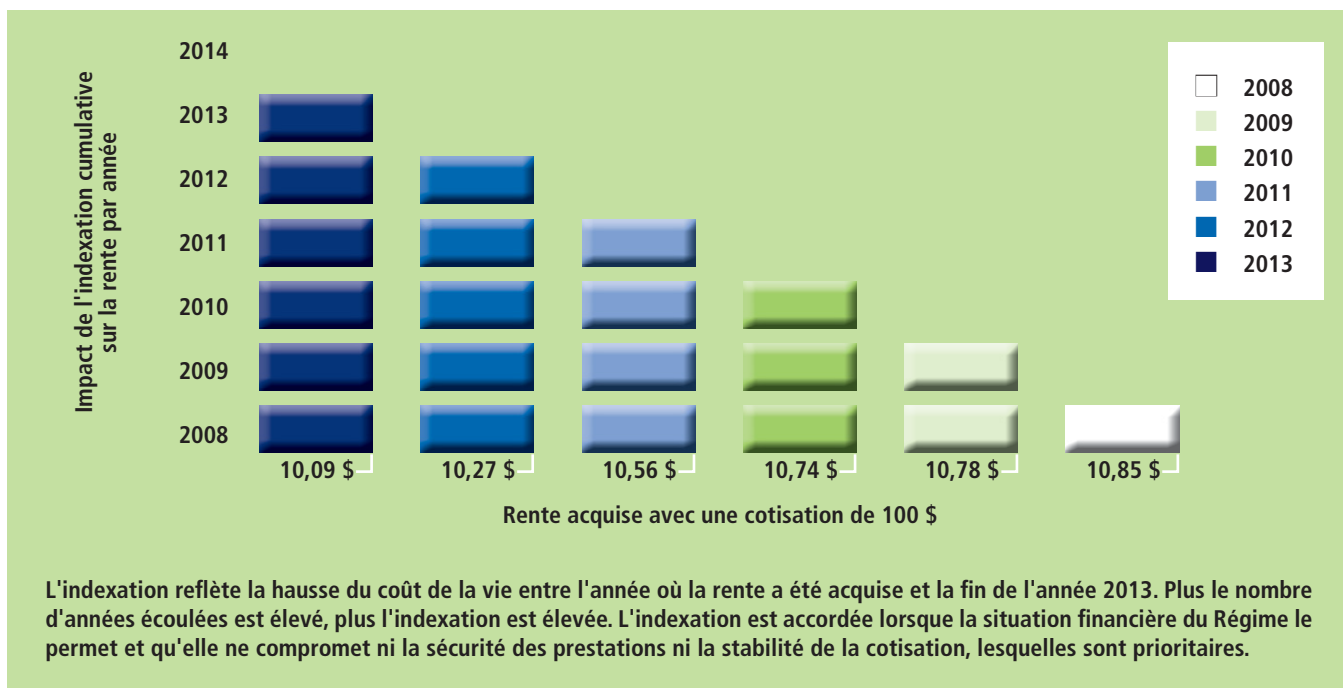
Tableau 5 – Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année	Indexation effective au mois de juillet	Pour les rentes et rachats acquis en...	Valeur de la rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008 *	0,62 %	2011	2008	10,85 \$
2009	0,4 %	2011	2008 et 2009	10,78 \$
2010	1,7 %	2011	2008 à 2010	10,74 \$
2011	2,8 %	2014	2008 à 2011	10,56 \$
2012	1,8 %	2014	2008 à 2012	10,27 \$
2013	0,9 %	2014	2008 à 2013	10,09 \$
2014 et +				10,00 \$

*Inflation pour la période de 3 mois seulement (octobre à décembre). L'inflation totale pour 2008 s'élevait à 2,5 %.

Une autre façon d'illustrer l'impact de l'indexation est de regarder le graphique suivant :

Graphique 6 — Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



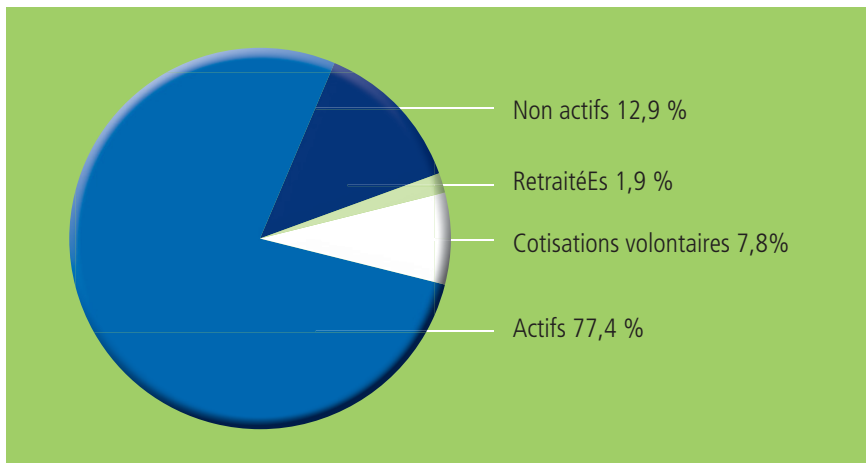
L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2013 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.



Un régime encore jeune

L'évaluation actuarielle nous apprend aussi que 77 % des engagements du Régime sont envers des participantes et participants actifs, près de 13 % est dû à des personnes ayant cessé de cotiser (les inactifs) tandis que tout près de 2 % sert à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires représentent près de 8 % du total du passif. Le graphique 7 illustre cette répartition.

Graphique 7 – Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2013



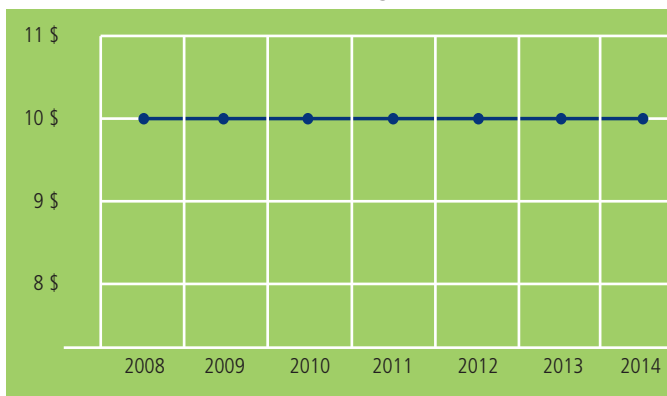
L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. si le Régime avait été terminé le 31 décembre 2013, il aurait pu rembourser à chaque participant 1,27 fois la valeur de la rente acquise (c'est le taux de solvabilité);
2. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle. Les normes actuarielles exigent aussi de l'actuaire qu'il calcule quelle serait l'augmentation requise de la cotisation pour acheter les mêmes rentes si le rendement attendu était de 1 % plus faible : la cotisation devrait augmenter de 29 %.

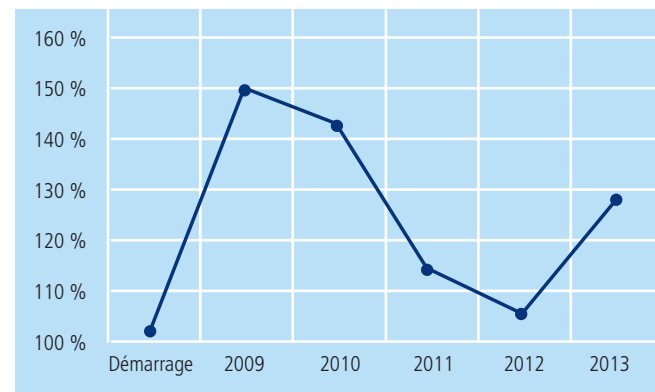
Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime.

Graphiques 8 et 9 – Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Rente achetée avec une cotisation régulière de 100 \$



Taux de solvabilité au 31 décembre



On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, ainsi que le texte de la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre, sur notre site www.regimeretraite.ca



Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

LES 5 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2013

4 février, 11 mars, 13 et 14 mai, 20 juin et 4 novembre

LES PRÉSENCES

Régis Audet (élu pour la première fois le 26 septembre 2013)..... 1 sur 1
 Céline Béland 5 sur 5
 Lise Gervais..... 5 sur 5
 Francine Grégoire (mandat terminé le 26 septembre 2013)..... 2 sur 4
 Charles Guindon 4 sur 5
 Bouchra Klaoua..... 3,5 sur 5
 Nathalie Lachance 3 sur 5

Sylvain Lagacé 5 sur 5
 Stéphanie Lemay (mandat terminé le 26 septembre 2013) .. 3 sur 4
 Michel Lizée 5 sur 5
 Steve Marcoux 4 sur 5
 Pierre Riley..... 4 sur 5
 Nathalie Roberge 5 sur 5
 Sylvie Pellerin (mandat terminé le 26 septembre 2013) 1 sur 4
 François Vermette (élu pour la première fois le 26 septembre 2013)..... 1 sur 1

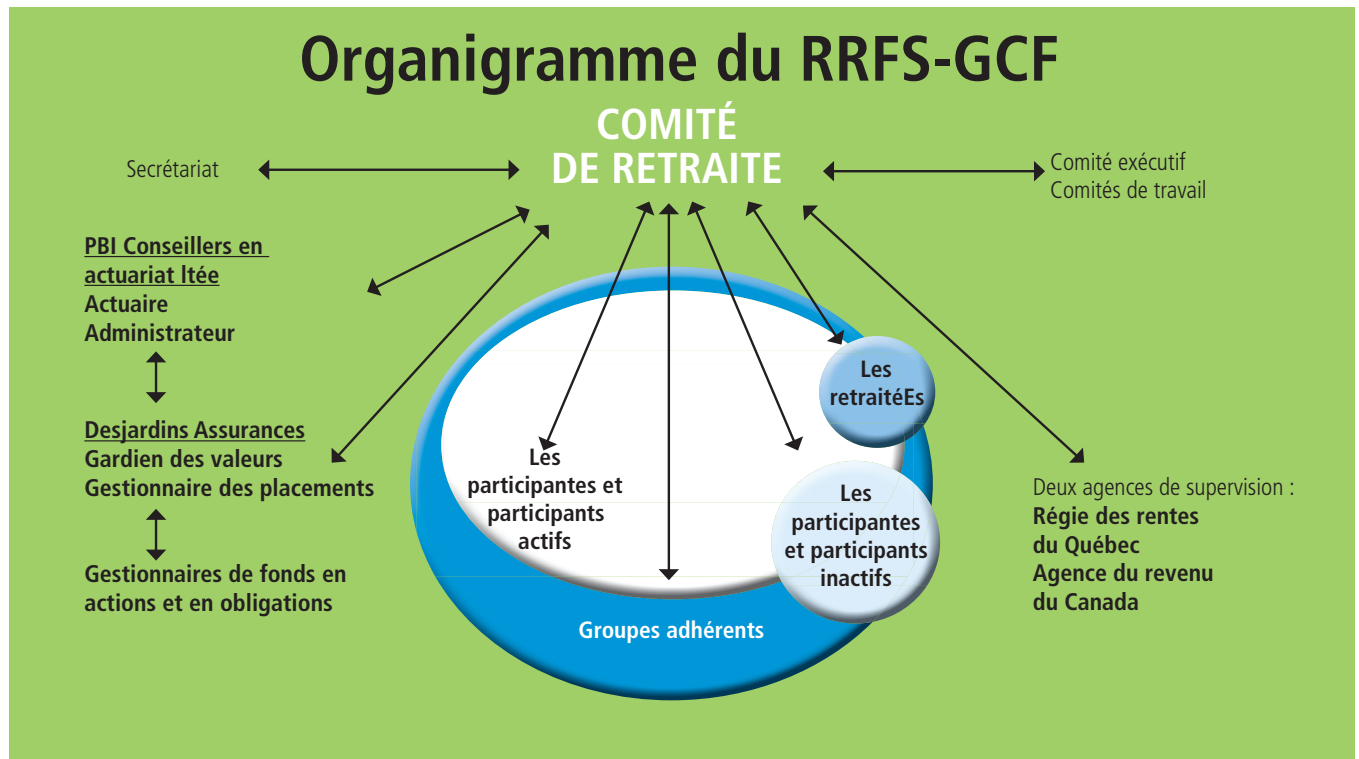
LES 4 RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2013

22 avril, 3 juin, 16 et 30 septembre

LES PRÉSENCES

Lise Gervais..... 4 sur 4
 Sylvain Lagacé..... 4 sur 4

Michel Lizée..... 4 sur 4
 Pierre Riley 2 sur 4



Les membres du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

1. Régis AudetCentre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle (Maria)
2. Bouchra KlaouaCarrefour Jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord)
3. Nathalie LachanceCarrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
4. Nathalie RobergeCentre d'action bénévole de Granby
5. François Vermette.....Chantier de l'économie sociale (Montréal)
6. Denise Carbonneau (sdv) ¹Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) de Trois-Rivières



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

1. Pierre Riley.....Droits acquis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
2. Charles Guindon (sdv).....Droits acquis au Chantier de l'économie sociale (Montréal)



Membres représentant les groupes (4)

1. Céline Béland.....Ressources-Naissances (Lévis)
2. Lise GervaisRelais-femmes (Montréal)
3. Sylvain LagacéMaison l'Aid'Elle (Gaspé)
4. Steve MarcouxComité d'accueil international des Bois-Francs (Victoriaville)



Membre indépendant (1)

- Michel Lizée.....Service aux collectivités UQAM (Montréal)



1 Nommée le 10 février 2014 par le comité de retraite
2 Crédit photos © Marie-Andrée Boivin pour 6 des 13 photos.

Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2013

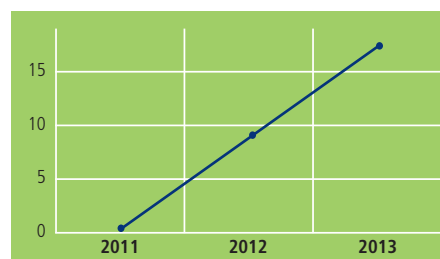
GROUPES ADHÉRENTS	458 (497 en juin 2014)
RÉGION	Les 17 régions administratives du Québec
TAILLE.....	1 à 77 salariéEs
TAILLE MOYENNE.....	9 salariéEs par groupe
SECTEURS.....	Plus de 20 secteurs : les groupe communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et les OBNL en culture
TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE	2,9 %

PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2013

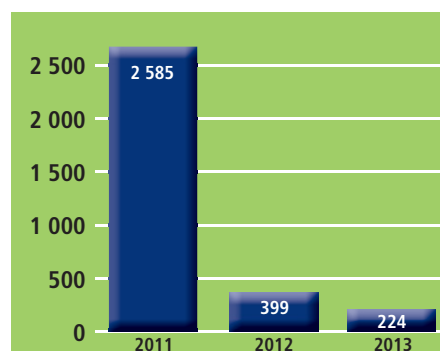
PARTICIPANT-E-S.....	3 804 (plus de 4 194 en juin 2014)
ÂGE MOYEN DES ACTIFS ET INACTIFS	42,5 ans
ÂGE MOYEN DES ACTIFS.....	43,2 ans
SEXE	86 % femmes, 14 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN.....	33 400 \$
TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE.....	2,1 %

RETRAITÉ-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2013

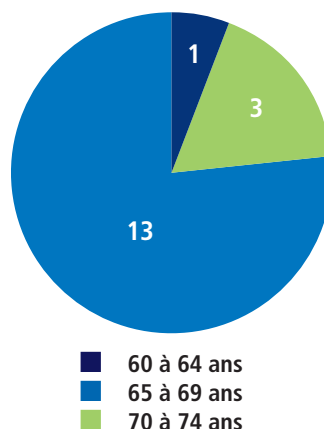
Nombre de personnes retraitées au 31 décembre 2013



Ratio du nombre de participants par personne retraitée au 31 décembre 2013



Ventilation des retraités par groupe d'âge au 31 décembre 2013



TOTAL DES RETRAITÉ-E-S 17 (20 en juin 2014)

SEXE 14 femmes
3 hommes

RENTE ANNUELLE MOYENNE 1 112 \$

La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres touchent les adhésions tardives, le nombre d'années cotisées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.



TOUS EN SYMBIOSE

Votre programme d'avantages sociaux est comme un écosystème où nombre d'interrelations doivent bien fonctionner ensemble.

En tant que premier groupe financier coopératif au Canada, nous avons les atouts nécessaires pour répondre à vos besoins.

Proactifs, flexibles et passionnés, nous nous immergeons dans votre réalité pour vous offrir des solutions d'épargne-retraite collectives qui s'y intègrent parfaitement.

Nous faisons partie intégrante de votre écosystème.

desjardinsassurancevie.com

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir